

4. Une ligne partant de l'Anse à la Croix, sur la rive Sud du Golfe Saint Laurent, et traversant à la Pointe-des-Monts, poste important de la côte Nord, puis courant vers l'Est, le long de la rive Nord jusqu'aux Sept Îles et à Moisie.

5. Une ligne de peu d'étendue faisant communiquer la ligne principale de l'Île du Prince-Edouard, à la Rivière Colville, avec la Pointe Est, et une autre petite ligne reliant Tignish sur la même grande ligne, au Cap Nord de la dite Île.

6. Une courte ligne courant de *Aspey Bay*, vers le Cap Nord et le Cap Saint Laurent sur l'Île du Cap Breton.

7. Une ligne s'étendant de la station de Shippagan jusqu'au phare de la pointe Miscou.

En donnant un coup d'œil à la carte, on verra que ces lignes projetées, ajoutées au réseau télégraphique déjà existant, entoureront presque toutes les côtes qui s'étendent, sur chaque côté de la sortie vers la mer, des Provinces de Québec, Ontario, Manitoba et du Grand Ouest.

En sorte que tout accident qui pourrait arriver à un vaisseau dans ces parages serait signalé dans un temps comparativement court.

Ce n'est pas tout encore : je recommanderais de faire de tous les phares situés sur la ligne, autant de stations télégraphiques, et d'ajouter à chacun d'eux un sémaphore qui permet de faire des signaux aux vaisseaux passant à distance. Et comme complément du système, et pour procurer aux navires en détresse l'assistance prompte et effective sur laquelle ils ont droit de compter dans les eaux d'une nation maritime bien organisée, comme nous nous vantons de l'être, je recommanderais au gouvernement de faire stationner au Bassin de Gaspé, qui est le centre du système que je viens d'exposer, le steamer du gouvernement, destiné à l'approvisionnement des phares dans le Golfe Saint-Laurent, quand il a fini ce service.

Je ne crois pas que le gouvernement puisse construire ou faire construire toutes ces lignes simultanément, mais il pourra les eriger les unes après les autres, en commençant par celles dont le besoin se fait le plus vivement sentir. Lorsque le système sera en parfaite opération, nul accident ne pourra arriver à un navire remontant ou descendant le Golfe ou le fleuve Saint Laurent, sans qu'il puisse être signalé aux quartiers généraux, à temps